

Direction de la Démocratie, des Citoyen·nes et des Territoires
Service Égalité, Intégration, Inclusion

2021 DDCT DASES 27 Subventions (126 000 euros) à 22 associations pour le financement de 33 projets au titre de l'apprentissage du français.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les formations linguistiques sont un levier essentiel dans le parcours d'intégration des personnes migrantes et étrangères : elles favorisent l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'emploi, aux ressources éducatives et culturelles et répondent également à un enjeu majeur, celui d'offrir aux migrant.e.s les moyens de devenir les acteur.rice.s de la cité, dont la société d'accueil a besoin.

À ce titre, la collectivité parisienne apporte annuellement son soutien à environ 23 000 apprenant.te.s en leur faisant bénéficier d'une formation à la langue française.

Afin de mettre en œuvre une politique municipale globale et cohérente en matière de formation linguistique, la collectivité s'attache à renforcer la qualité des formations proposées, à soutenir les initiatives de coordination des acteurs et des dispositifs d'apprentissage du français, à améliorer l'information et l'offre sur les formations linguistiques destinées aux adultes migrants. L'ensemble des actions soutenues doivent permettre aux Parisienn.es qui ont des besoins en français, de bénéficier d'un véritable parcours d'apprentissage du français.

À ce titre, nous vous proposons de soutenir 33 projets portés par 22 associations dans le champ de l'apprentissage du français et qui s'articulent autour des 4 thèmes suivants :

- Formations linguistiques / Ateliers Sociolinguistiques : 25 actions portées par 15 associations pour un montant de **101 500 euros** .

- Actions linguistiques spécifiques : 4 actions portées par 4 associations pour un montant de **9 500 euros**.

- Coordination linguistique et construction de parcours : 2 actions portées par 2 associations pour un montant de **6 500 euros**.

- Qualification des acteurs et développement d'outils au service du français : 2 actions portées par 2 associations pour un montant de **8 500 euros**.

Formations linguistiques / Ateliers Sociolinguistiques :

Association pour l'éducation, l'intégration, et le développement (AEID) : le projet vise à favoriser l'intégration des personnes immigrées, à sensibiliser les parents à l'accompagnement et au suivi des études de leurs enfants et de contribuer à la qualité du vivre ensemble citoyen dans les quartiers de Grand-Belleville. Elle développe pour ce faire plusieurs volets complémentaires : éducatif, intégration/citoyenneté, économique et social. Elle met en place des cours de français, deux fois par semaine qui prennent place en soirée.

Une convention pluri annuelle d'objectifs (2019-2021), portée par le Service Egalité Intégration Inclusion est en cours.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 2 000 €.

Alpha IV (action localisée dans le 13^e arrondissement) a pour objectif de faciliter l'adaptation à la vie quotidienne en France d'adultes étrangers par l'enseignement oral ou écrit de la langue française et des connaissances élémentaires (des lois, des codes sociaux...). Elle propose des ateliers d'apprentissage de la langue française axés sur les thèmes de la vie quotidienne et les usages sociaux de la vie en France 3 fois par semaine.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 4 000 € avec la signature d'une convention pluriannuelle d'objectif 2021-2023.

Les Amis de la Bienvenue (action localisée dans le 13^e arrondissement) est un lieu d'échanges et d'apprentissage autour d'une trentaine d'ateliers ciblant adultes et enfants. Il comprend des actions d'apprentissage du français pour adulte, des ateliers périscolaires pour des enfants scolarisés, une bibliothèque de prêt, un atelier écrivain public, un cercle de lecture et un groupe de paroles. L'action « Atelier Sociolinguistiques » propose à 75 personnes des ateliers d'apprentissage tout au long de l'année pour favoriser leur intégration sociale et propose également des activités culturelles. L'action d'accompagnement à la scolarité a pour objectifs d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. Cette action mise place doit se conformer aux principes et aux objectifs de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité.

Une convention pluri annuelle d'objectifs inter directions (2019-2021), portée par le Service Egalité Intégration Inclusion est en cours.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 3 000 € (1 000 € DDCT-SEII + 2 000 € DASES-SEPLEX).

Atouts Cours a pour objet d'accompagner l'intégration des migrants par l'apprentissage de la langue et de la culture française. L'association propose la mise en œuvre d'ateliers sociolinguistiques qui se distinguent par la mise en avant d'apprentissages socio-culturels (repérage dans l'espace et dans le temps, communication courante, travail, famille, santé, administration), des permanences d'écrivains publics comme acteurs du lien social et de l'insertion afin de favoriser l'intégration des personnes immigrées dans des situations d'illettrisme, d'analphabétisme et de non-maîtrise de la langue française et des ateliers d'accompagnement à l'insertion professionnelle comme moteur de prévention de lutte contre les discriminations visant à faciliter une insertion pérenne sur le marché du travail.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 24 000 € (3 500 € DDCT-SEII + 14 500 € DASES-SEPLEX + 6 000 € DDCT-SPV) avec la signature d'une convention annuelle d'objectif.

Le Centre d'information et d'animation du 7^e – Inter 7 (action localisée dans le 7^e arrondissement) est une maison de quartier et un centre d'animation sociale et culturelle proposant des activités sportives, culturelles et manuelles, au cœur du 7^e arrondissement. Sa vocation est de favoriser le dialogue et la communication intergénérationnelle et multiculturelle par des actions solidaires. Elle propose des cours d'alphabétisation et de FLE.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 6 000 €.

Le Comité de quartier en faveur du développement secteur Bessières (action localisée dans le 17^e arrondissement) a pour principales activités l'organisation d'animations sportives et culturelles, l'aide aux démarches administratives et juridiques et l'aide à l'insertion des jeunes en difficulté. Il propose des Cours d'apprentissage du français destinés à 20 habitants du quartier.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 1 500 €.

Espace 16 (action est localisée dans le 17^e arrondissement) : leur action s'articule autour de 2 volets complémentaires : l'animation de 12 ateliers sociolinguistiques pour des adultes avec préparation au passage des examens DILF et DELF (une partie des frais d'inscription peut être prise en charge) ; la réalisation d'un guide pour les formateurs bénévoles mobilisés sur des publics de niveau infra A.1.1.

Une convention pluri annuelle d'objectifs inter directions (2019-2021), portée par le Service Egalité Intégration Inclusion est en cours.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 7 000 €.

L'Espace d'Accueil, d'animation Interculturelle et social dit Espace Universel (action localisée dans le 10^e arrondissement) favorise l'intégration en proposant notamment un accompagnement social pour favoriser l'accès aux droits ainsi que des ateliers de socialisation à composante langagière trois fois par semaine. L'action proposée permet l'organisation d'ateliers sociolinguistiques en direction de personnes scolarisées dans leur pays d'origine, à raison de 3 séances hebdomadaires. Sont prévues en complément, l'intervention de professionnel.le.s et la visite de sites publics.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 2 000 €.

L'association **Français pour l'Insertion Sociale et Professionnelle en Europe (FISPE)** (action localisée dans le 17^e arrondissement) a pour objet de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des migrants par une initiation à la langue française au travers d'activités mises en place dans le 17^e. L'association propose des ateliers de lecture à voix haute qui permettent de compléter les cours de français classiques.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 1 000 €.

FLE & Compagnie (actions localisées dans le 13^e arrondissement) a pour objet de Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes immigrées et de leurs familles, notamment leur intégration linguistique, et favoriser les rencontres interculturelles. L'action « Lien social Alpha 13 » a pour objet l'organisation de trois ateliers correspondant à 3 niveaux de langues, pour une trentaine de personnes immigrées, non scolarisées dans leur pays d'origine avec l'objectif de les rendre autonomes dans leur démarche quotidienne. Son projet « Séniors : français, lien social et accès aux droits » a pour objectif de répondre aux besoins de personnes de 55 ans et plus, non francophones, en particulier originaires de Chine et d'Asie du Sud-Est, par l'organisation d'ateliers linguistique en partenariat avec l'association BATIK International dans le cadre du projet « 13'Âges » et une information sur les droits en matière du droit et de la santé et son action « ASL lutte contre l'exclusion », pour permettre à des personnes étrangères ou d'origine étrangère en grande difficulté, de maîtriser les bases du français oral et écrit de façon à communiquer au quotidien et à pouvoir commencer un travail d'insertion.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 7 500 € (4 000 € DDCT-SEII + 1 500 € DDCT-SPV + 2 000 € DASES-SEPLEX) avec la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs interdirectionnelle portée par le SEII.

Form'Accueil (action localisée dans le 12^e arrondissement) vise à favoriser l'intégration des immigrés et des personnes issues de l'immigration à travers l'enseignement du français et la découverte du fonctionnement de la société française. Elle propose l'animation d'atelier sociolinguistiques et l'organisation de visites culturelles.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 1 000 €.

Français Langue d'Accueil a pour objectifs de promouvoir la langue française auprès des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes migrantes arrivant à Paris. Elle propose différentes actions. L'action « Accès aux soins et prévention santé » permet la mise en place d'actions d'information, prévention et d'orientation en s'appuyant sur des personnes ressources sur les questions de santé. L'action « Perfectionnement pédagogique » consiste à soutenir la formation des bénévoles intervenants dans l'association et à mettre au point des outils pédagogiques adaptés aux formations proposées. L'action « Accueil et aide au français, à certains droits et à l'inclusion numérique » permet d'accueillir et orienter les personnes en répondant aux multiples demandes de contacts, d'orientation, d'aider pour des formalités administratives simples ou de répondre aux besoins de traduction et les orienter au mieux. L'action intègre également l'utilisation du numérique pour faciliter leur accès aux droits et leur insertion professionnelle. Enfin l'action « Ateliers sociolinguistique d'apprentissage du français » permet aux participants de bénéficier de 9 heures hebdomadaires d'ateliers dans la journée, en 3 ou 4 séances, ou 7,5 heures par semaine pour les ateliers du soir. Les groupes sont répartis en 8 niveaux en référence au CECRL, de "non lecteur non scripteur dans sa langue" à B1.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 20 500 € (4.000 € DDCT - SEII, 2.500 € DDCT – SPV, 12.000 € DASES – SEPLEX, 2.000 € DASES – Santé) avec la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs interdirectionnelle portée par le SEII.

Les Médiateurs et les Médiatrices du 20^e (action localisée dans le 20^e arrondissement) accompagne les personnes en situation de précarité, en favorisant leur inclusion culturelle et levant les barrières de langue avec notamment l'organisation de cours de français au niveau alphabétisation pour les grands débutants et débutant, ainsi que du français à visée professionnelle.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 2 000 €.

La Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie (LFID) (action localisée dans le 11^e arrondissement) réalise des actions de prévention et de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, les discriminations multicritères à l'égard des femmes exilées et migrantes et leur famille. Elle propose des ateliers (santé, éducation sexuelle, sociolinguistique, expression artistique), pour rompre l'isolement des femmes. Le projet « Apprentissage du français » permet d'animer des ateliers socio linguistiques complétés par des sorties culturelles et d'organiser des cours de FLE.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 3 000 €.

Réseau Alpha : L'association opère sur le territoire francilien en proposant un site non marchand intitulé « Portail sur l'apprentissage du français en Ile-de-France ». Ce site offre diverses informations aux Parisien.ne.s sur le thème du français : référencement des structures proposant des cours avec leur lieu d'intervention, actualité sur le sujet du

français, présentation d'outils à destination des formateurs. L'association Réseau Alpha poursuit son implication dans Réseau EIF-FEL avec l'accompagnement des associations dans le référencement de leur offre de formation.

Une convention pluri annuelle d'objectifs (2019-2021), portée par le Service Égalité Intégration Inclusion est en cours.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 17 000 €.

Actions linguistiques spécifiques :

Association Belleville Citoyenne (action localisée dans les 10^e, 11^e et 20^e arrondissements) propose des ateliers hebdomadaires de pratique du FLE autour de la programmation, l'analyse et la réalisation de documentaires.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 1 500 €.

La Compagnie Gazelle (action localisée dans le 11^e arrondissement) a pour activités principales de créer, produire, diffuser des spectacles vivants pour tous les publics. Elle propose des ateliers de pratique artistique pour les grands débutants des cours ASL/FLE du Centre Social le Picoulet. Ils permettent d'accéder à l'apprentissage de la langue et de lutter contre les discriminations.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 2 000 €.

Paradoxes (action localisée dans le 11^e arrondissement) gère un centre d'accueil et d'écoute pour adolescents, 11-25 ans. L'action "Un Bout de chemin" est un atelier collectif d'écriture et de conversation pour les adolescents, portant sur un thème précis, qui permet d'aborder par un biais particulier les trajets et parcours migratoires de ces jeunes étrangers.

Une convention pluri annuelle d'objectifs (2019-2021), portée par le Service Égalité Intégration Inclusion est en cours.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 3 500 € (2 000 € DDCT-SEII et 1 500 € DDCT-SPV) avec la signature d'un avenant à la convention du 11 juillet 2019.

Le Réseau des Acteurs de la Dynamique ASL (RADyA) (action localisée dans le 14^e arrondissement) anime un réseau d'acteurs et développe la promotion d'une démarche favorisant l'autonomie sociale des personnes migrantes vivant en France. Il met en œuvre des actions sociolinguistiques en direction de femmes migrantes souvent hébergées en logement précaire, ayant des enfants en bas âge, sur des questions de santé et de nutrition.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 2 500 €.

Coordination linguistique et construction de parcours :

Carrefour 14 Centre Social et culturel Didot anime et gère un centre social en mettant en œuvre des actions destinées aux habitant•es du 14^e arrondissement. Le projet proposé permet de mutualiser le travail des associations du 14^e proposant des cours de français avec la mise en place d'une rentrée partagée en lien avec 5 autres associations du territoire. La mise en place de cette action permet de développer la synergie entre les différents actrices et acteurs, de professionnaliser les associations et de mieux répondre aux besoins des apprenant•es.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 1 500 € avec la signature d'une convention annuelle d'objectif.

La Maison Bleue Porte Montmartre (action localisée dans les 17^e et 18^e arrondissements) est un centre social développant des activités pour les habitant•es du quartier. L'action proposée doit permettre la mise en place d'une rentrée partagée en lien avec l'association FISPE et tous les acteurs et actrices du français du territoire.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 5 000 € avec la signature d'une convention annuelle d'objectif.

Qualification des acteurs et développement d'outils au service du français :

L'association L'Île aux Langues (action localisée dans le 18^e arrondissement) agit pour favoriser l'intégration des migrants et la mixité sociale par le biais de l'apprentissage de la langue française. Le projet doit permettre de poursuivre la création de supports vidéos afin de proposer l'accès à de nouveaux outils et de nouvelles ressources (fiches pédagogiques, supports authentiques dont numériques) à destination des formateurs/trices bénévoles et/ou salariés en complément des formations en présentiel.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 7 000 €, avec la signature d'une convention annuelle d'objectif.

Le Réseau des Acteurs de la Dynamique ASL (RADyA) (action localisée dans le 10^e) anime un réseau d'acteurs et développe la promotion d'une démarche favorisant l'autonomie sociale des personnes migrantes vivant en France. Il propose 3 cycles de formations en direction de formateurs et animateurs d'ateliers numérique afin de les former à l'andragogie et aux approches actionnelles permettant de faire apprendre le français pour agir de façon autonome au quotidien.

Le montant de la subvention 2021 proposée est de 1 500 €.

Par ailleurs, il est rappelé que des subventions financées par le SEII ont déjà été votées (Conseil de Paris de février, mars et avril 2021) pour un montant de **189 036 euros**, avec **29 500 euros** pour 11 associations dans le champ de l'apprentissage du français et **159 536 euros** dans le cadre du projet Réseau EIF-FEL pour 3 associations.

Afin d'appuyer l'action municipale en faveur de l'intégration, je vous propose d'attribuer pour l'année 2021, des subventions pour un montant total de **126 000 euros**.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris